

DEL-2020-123

L'An deux mille vingt, le quinze octobre, à 9 heures 45, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/10/2020, s'est réuni 'Salle des Fêtes' à CORNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BILLOT, BOUCHET, BRUNO, DALL'AGLIO, LAFARIE, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, AMOUDRY, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CAVAREC, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DETURCHE, DUNAND, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILLET, GOURDIN, GYSELINCK, HAVEL, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROSSINELLI, SIBILLE, STEYER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Suppléants :

Mme ARMAND-GRASSET.
MM ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, PINARD, SAUVAGET, VUILLERMOZ.

Avaient donné pouvoir :

Mme METRAL, MUGNIER.
MM. BARTHALAIS, DEFAGO, GILET, HACQUIN, MATHIAN, PETIT.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, MERMIER.
MM. AMADIO, BARBIER, BOISIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CHARRAT, CHASSAGNE, FONTAINE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, LEROY, LOMBARD, MODURIER, PEROU, VILLARD.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale
Mmes ASSIER, CHATELET, FORSTER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,
MM. CHALLEAT, GAL, GATINET, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 64
Représentés par mandat : 8

Objet : LOI RELATIVE A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE – COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ENTRE LE SYANE ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE A FISCALITE PROPRE (CCPE)

Exposé du Président,

- Le Président expose que la loi n° 2015-992, relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte et promulguée le 17 août 2015, introduit, en son article 198, la création d'une Commission consultative entre tout Syndicat Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre dudit Syndicat.
- Cette Commission a pour objectif de « coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter les échanges de données ».
- Le SYANE, autorité organisatrice de la distribution de l'électricité pour les communes sous concession Enedis, a donc créé, le 15 décembre 2015, une commission consultative qui regroupe l'ensemble des EPCI à fiscalité propre de la Haute-Savoie.



Suite à la nouvelle carte des EPCI-FP du 1er janvier 2017, le nombre de délégués par EPCI-FP a été ajusté pour tenir compte de l'évolution des périmètres, de la population (donnée INSEE décembre 2016, populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2017, date de référence statistique : 1er janvier 2014) et de la représentation des EPCI, de la manière suivante :

- ECPI-FP < 20.000 habitants : 1 délégué,
 - EPCI-FP de 20.000 à 50.000 habitants : 2 délégués,
 - EPCI-FP de 50.001 à 100.000 habitants : 4 délégués,
 - EPCI-FP de 100.001 à 200.000 habitants : 6 délégués,
 - ECPI-FP > 200.000 habitants : 8 délégués,
 - Cas particulier de la Communauté d'Agglomération Arlysère (+ de 50.000 habitants) pour la commune de La GIETTAZ (440 habitants) en Savoie : 1 délégué.
- Cette Commission consultative est paritaire, c'est-à-dire constituée d'autant de membres du SYANE que des EPCI-FP. Elle est composée de 88 délégués :
 - 44 pour les EPCI à fiscalité propre, désignés par les 3 Communautés d'Agglomération et les 18 Communautés de communes de la Haute-Savoie, et une Communauté d'Agglomération de la Savoie (au titre de la commune de La Giettaz dont la distribution d'électricité est assurée par la Régie de THÔNES),
 - 44 pour le SYANE, désignés parmi les 83 membres titulaires (+ 35 suppléants) de son Comité.

Après en avoir appelé aux candidatures et en avoir délibéré, le Comité syndical est invité :

- à désigner les 44 représentants pour siéger en qualité de titulaires au sein de la Commission consultative du SYANE et de l'ensemble des Etablissements publics de Coopération intercommunale à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre de son territoire, comme suit :

NOM	Prénom
AMOUDRY	Jean-Paul
AEBISCHER	Christian
BACHELLARD	Christian
BAUD-GRASSET	Joël
BOISIER	Lucien
BOUCHET	Estelle
BOUCLIER	Stéphane
BOUVARD	Christian
BRUNO	Vanessa
BUFFLIER	Daniel
CAVAREC	Pierre-Emmanuel
CHARBONNIER	Claude
CHASSAGNE	Eric
CHENEVAL	Paul
COUTIER	Patrice
DALL'AGLIO	Sandrine
DEAGE	Joseph
DESCHAMPS	Fernand
DETURCHE	Sandrine
FRANCOIS	Gilles
GENOUD	Marc
GILLET	Bruno

NOM	Prénom
GOURDIN	Margaret
GOURREAU	Georges
GYSELINCK	Fabrice
HACQUIN	Pierre
JACQUES	Jean-Michel
JOURNE	Jean-Pierre
LARCHER	Patrick
LEOTY	Christian
MATHIAN	Noël
MERMIER	Arlette
MUGNIER	Magali
NEVES	Manuel
OBERLI	Gérard
PARIS	Pascale
PAULY	Gilbert
PENHOUËT	Anthony
PEUGNIEZ	Eric
RATSIMBA	David
SIBILLE	Jacques
STEYER	Jean-Pierre
TARAGON	Sylvie
VUILLERMOZ	Patrick

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P AMOUDRY.

